

PNEUS : APPEL A UNE STRATÉGIE COHÉRENTE

Paris, le 15/10/2020

Sus aux SUV ! Suivant les propositions de la convention citoyenne sur le climat, la Ministre de Transition Écologique a décidé d'éradiquer de nos routes les SUV accusés d'être lourds, polluants et encombrants. La taxation des véhicules se fera donc également sur des critères de poids.

Quelques jours auparavant, afin de sauver l'usine Bridgestone de Béthune, un élu local conseillait à l'industriel de fabriquer des pneus plus grands et beaucoup plus rentables, équipant en particulier ... les SUV !

La question se pose en urgence pour Bridgestone, mais elle concerne également les autres manufacturiers.

En résumé, il s'agissait d'inciter à investir lourdement, avec l'aide de la région et de l'état, dans un outil industriel qui aurait permis de fabriquer des produits destinés à un marché qu'on annonce vouloir détruire à court terme ! Quel dilemme pour des industriels et leurs actionnaires qui redoutent, plus que tout autre chose, l'instabilité et le manque de visibilité. On peut comprendre qu'ils puissent se poser des questions sur leur stratégie à long terme et sur la rentabilité de leurs investissements en France.

Le Président de la République a annoncé qu'il souhaitait « *faire de la France la première nation productrice de véhicules propres en Europe* ». Les grands manufacturiers n'ont pas attendu l'annonce de ce projet pour travailler sur les problématiques de la voiture électrique. Ceux qui ont des usines en France (Bridgestone, Continental, Goodyear-Dunlop et Michelin), ont tous développé des pneus spécifiques dotés de solutions innovantes. Elles sont abouties et industrialisables puisqu'elles ont satisfait aux dures exigences des constructeurs automobiles dont elles équipent les modèles en première monte. Il s'agit de technologies de pointe que d'autres industriels moins avancés ne maîtrisent pas encore.

Plutôt que d'improviser des incitations à court terme, il est du rôle des pouvoirs publics de décider des grandes lignes d'une stratégie globale et opportune à long terme. Puisque la France doit être la championne des véhicules propres, n'est-il pas indiqué qu'elle le soit aussi pour les pneus qui les équipent ? Nos manufacturiers ont un savoir-faire exceptionnel et ils disposent d'usines performantes avec un personnel qualifié. Soutenons nos manufacturiers pour qu'ils confortent leur avance technologique et encourageons-les à produire localement les pneus du futur !

A propos du Syndicat des Professionnels du pneu

Le Syndicat des professionnels du pneu existe depuis 1929 et compte plus de 1000 groupes et sociétés membres. L'organisation regroupe les réseaux de distribution de pneumatiques, les acteurs internet, les manufacturiers, les importateurs et les grossistes ainsi que plusieurs fabricants d'équipements et prestataires de services. Le syndicat est une plateforme d'échanges et de concertation pour l'ensemble des acteurs de la filière pneumatique en France. A ce titre, il intervient dans les évolutions des réglementations techniques, sociales, de la formation et des politiques de l'emploi.

SPP - SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU PNEU

Syndicat professionnel régi par les lois des 21 mars 1884 et 12 mars 1920, conformément au livre II du Code du travail

SIRET : 784 408 734 00035
Code APE 9411Z
Activités des organisations patronales et consulaires

Le Syndicat des professionnels du pneu est membre fondateur de l'APAM Alliance des Professionnels de l'Automobile et de la Mobilité